

PROJET DE MÉTHANISEUR

Rencontre PACA Climat
20 juin 2023

provence
alpes **alpi**



BANQUE des
TERRITOIRES

RÉGION SUD  PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

rising **SUD**

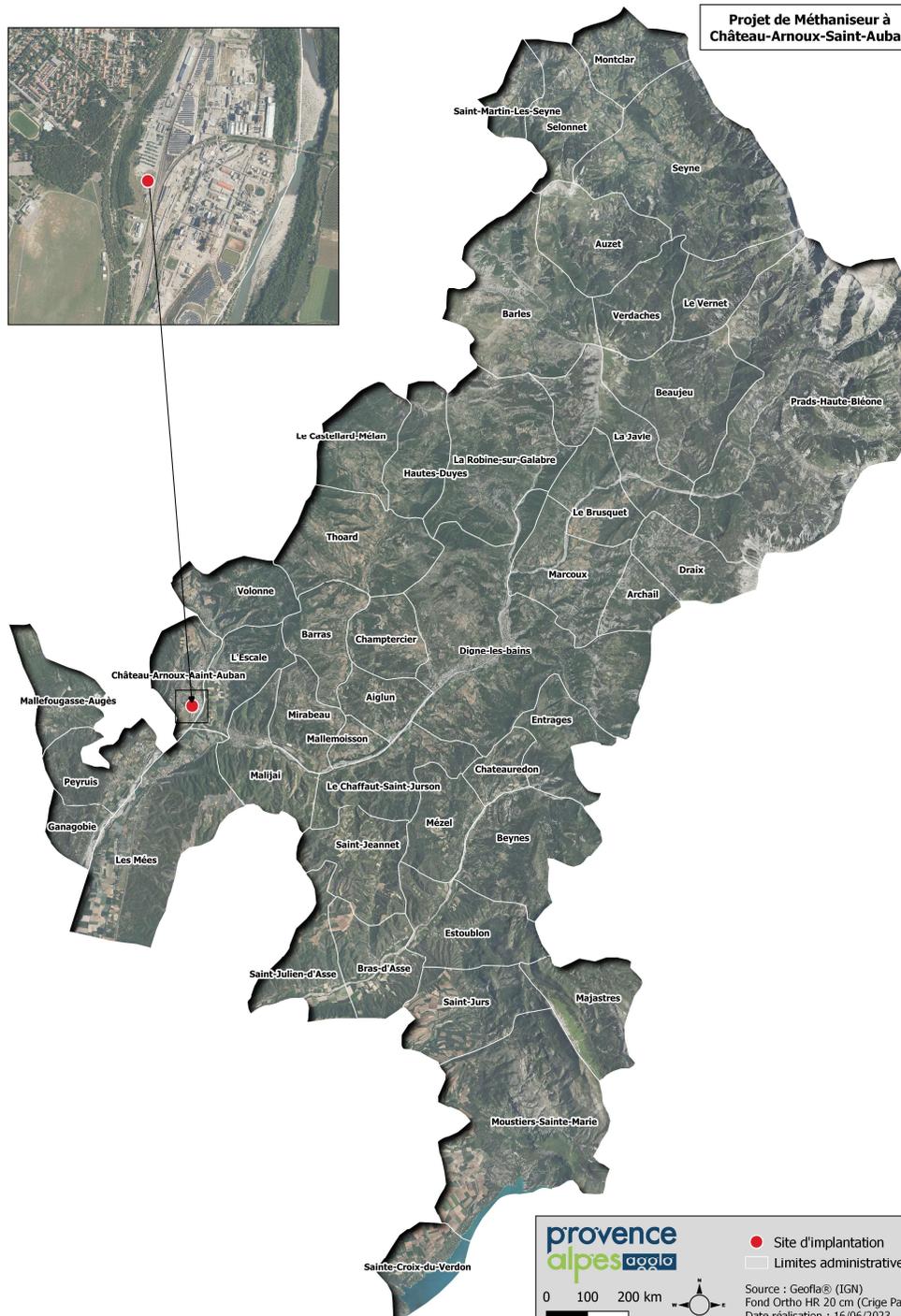
Agence de développement
économique de la région Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur


EY
Building a better
working world

 **TERRA
D'IN**



Projet de Méthaniseur à
Château-Arnoux-Saint-Auban



provence alpes agglo

● Site d'implantation
□ Limites administratives

0 100 200 km

Source : Geofla® (IGN)
Fond Ortho HR 20 cm (Crige Paca)
Date réalisation : 16/06/2023

HISTORIQUE



➤ **JUIN 2016 : COPIL de lancement ex CCMD et DLVA**

Evaluer la faisabilité d'une voire deux unités de méthanisation sur les territoires de la CCMD, de la DLVA et de la CCSB

- Identifier les **producteurs de déchets organiques** (*quantité, qualité, mobilisable*)
- Identifier et comparer les **voies de valorisation potentielles du digestat** (*séparation de phase, épandage, compostage*)
- Etudier et comparer les **voies de valorisation potentielles de l'énergie produite** (*injection, cogénération, BioGNV*)
- Envisager une **implantation** possible de l'unité de méthanisation
- Dimensionner le **procédé** de méthanisation le plus adapté
- Déterminer et analyser le **bilan économique** du projet
- Identifier les **impacts réglementaires, sociaux et environnementaux**
- Disposer d'une **approche juridique** pertinente

HISTORIQUE



Janvier 2017 : Provence Alpes Agglomération

6 COPIL de juin 2016 à juin 2017

DLVA se retire pour monter son propre projet

- Restitution de l'étude de gisement
- Restitution de l'étude de gisements étendue et proposition des scénarios
- Restitution du dimensionnement technico-économique
- Groupe de travail gouvernance/montage juridique

2018 : le projet de méthaniseur inscrit dans l'axe ENR du PCAET

- Production locale de gaz renouvelable
- Recyclage des biodéchets
- Transition vers une flotte de véhicules « propres »

EVOLUTION DU PROJET



Initialement gisement de 17 000 tonnes traitées à partir des intrants suivants :

Déchets verts, déchets de l'industrie agroalimentaire, déchets arboricoles,
Les fermentescibles des O.M, déchets de la grande distribution,
Boues d'épuration, effluents d'élevage sur un rayon de 30 km

2020-2021 : interdiction d'épandage des boues de STEP sur les terres agricoles

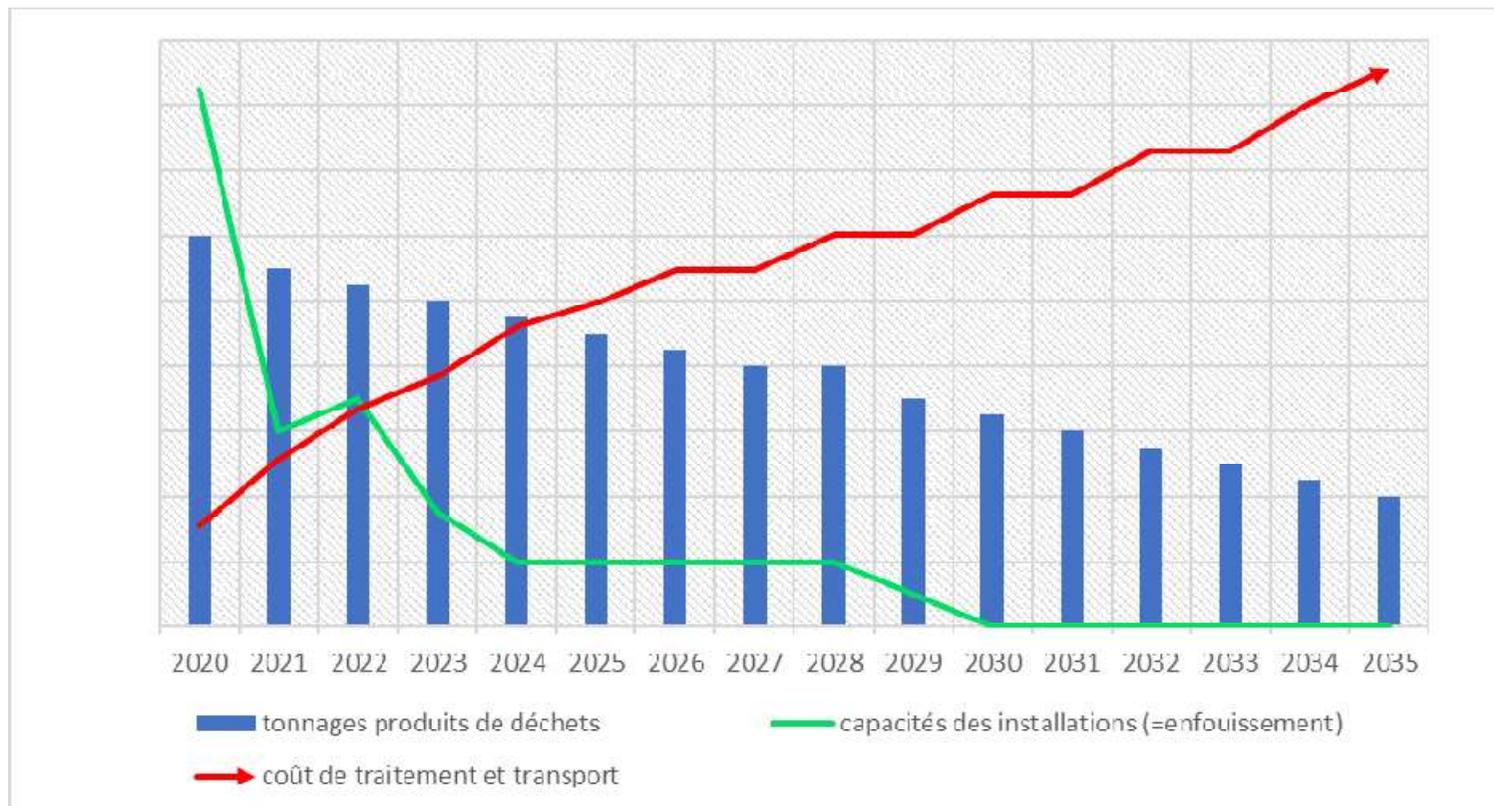
Réorientation du projet avec un porteur privé : un méthaniseur territorial

- Collecte des biodéchets sur PAA et les EPCI limitrophes
- Un déconditionneur pour les déchets des grandes et moyennes surfaces
- Une station bioGNV pour poids lourds de PAA et transporteurs locaux

Implantation : - site de l'usine Arkéma de St Auban
- station GNV à la sortie de l'A51 à Peyruis
- déconditionneur à l'étude à Peyruis

UN EXUTOIRE BIODECHETS ET PRODUCTION ENR

- ☞ Répondre à la Loi AGEC sur le tri à la source des biodéchets à partir de 2024
- ☞ Eviter l'augmentation des coûts liés au traitement des Omr et de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) s'appliquant aux déchets enfouis en centre de stockage.



LANCEMENT DES DÉMARCHES



Depuis 2021: réunions tous les deux mois avec le porteur EVE

2022 : lancement de la concertation locale avec les élus et habitants

Prise de contact avec les agriculteurs (arboriculteurs, oléiculteurs...) et chambre d'agriculture pour les gisements CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique)

Tonnage d'intrants prévu :

15 400 tonnes de digestat solide

17 600 tonnes de digestat liquide pour une production de 200 Nm³/h

Surfaces: 1729 hectares dont 1632 hectares de surface épandable

Montage des dossiers PC et ICPE pour l'épandage des digestats

Dossier refusé, nécessité de trouver 800 ha supplémentaires

Mai 2023 : nouveau dépôt

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE



Analyse de risque-opportunité sur un partenariat public-privé

Projet inscrit dans l'OIR « **Energies de demain** » pour un accompagnement sur la structuration juridique et financière d'une SAS de production d'énergies renouvelables.

Pacte d'associés (signature prévue en septembre 2023) :

90 %	Porteurs de projets privés (4 entreprises)
5%	Provence Alpes Agglomération
5%	Agriculteurs apporteurs d'intrants et bénéficiaires d'épandage

Investissement prévu: 15 millions d'€

Chiffre d'affaire prévisionnel : 3,7 millions d'€/an

Business plan prévisionnel sur 15 ans (apports PAA et dividendes)

Juin 2023 : délibération sur la prise de capital de PAA à hauteur de 5%

2025 : Première injection de gaz dans le réseau